



Iles de Paix

Agriculture familiale durable et alimentation responsable : Balises pour la promotion d'un modèle de production agricole durable

(Version 1.0 validée par le CA d'IDP du 2.05.2017)

Préambule

Iles de Paix a initié en 2014 une réflexion sur la prise en compte de la dimension environnementale dans ses interventions. L'entame de cette réflexion était justifiée tant par des raisons internes qu'externes.

En interne, la prise en compte de la dimension environnementale apparaissait comme un point d'attention majeur figurant dans tous les documents stratégiques de l'association (Vision-Mission, stratégies d'intervention sud, dossiers de projets, etc.). Mais (i) nous n'avions pas précisé comment nous entendions concrètement intégrer cette dimension environnementale dans nos interventions et (ii) nous étions face au constat que les pratiques adoptées sur le terrain dans le cadre des projets d'appui à la production agricole différaient parfois fortement d'un programme à l'autre, en fonction de la sensibilité des directeurs pays, de leur équipe et de leurs partenaires.

Sur le plan externe, les dégradations de l'environnement et le changement climatique sont aujourd'hui bien visibles et leurs impacts sont croissants pour les bénéficiaires des interventions d'Iles de Paix. Le grand public accorde une attention croissante à cette problématique. La Belgique a par ailleurs adhéré à de nombreuses conventions internationales sur des thématiques qui touchent à l'environnement, et ce thème est devenu transversal dans la coopération belge. Ce contexte encourageait donc Iles de Paix à se questionner sur la prise en compte de la dimension environnementale dans ses projets, et à formaliser sa stratégie en la matière.

Cette réflexion sur la prise en compte de la dimension environnementale a par ailleurs été fortement alimentée et amplifiée par le chantier « Iles de Paix à l'horizon 2025 », qui a débouché en décembre 2015 sur une évolution de la vision et de la mission l'organisation, avec plus particulièrement le recentrage de la mission d'Iles de Paix sur la promotion de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable.

Initialement centrée sur la seule dimension environnementale, la réflexion s'est progressivement élargie afin d'englober les trois dimensions de la durabilité : économique, sociale et environnementale. De même, l'agroécologie est progressivement apparue comme étant l'approche qui reflète le mieux le modèle d'agriculture familiale qu'Iles de Paix souhaite promouvoir.

Le déroulement de la réflexion s'est principalement fait au travers d'ateliers organisés lors des rencontres automnales (2014, 2015 et 2016) ce qui a permis aux équipes du siège et aux directeurs pays de réfléchir ensemble sur le thème, parfois avec l'apport de certains intervenants externes. Le chantier a également reposé sur un important travail de recherche documentaire assuré par l'équipe permanente de l'UPAS et par des stagiaires, ainsi que sur la participation à des événements de réseautage ou à des (in)formations sur le thème de l'agriculture familiale durable et de l'agroécologie.

Au fur et à mesure des échanges et réflexions ont émergé un ensemble de 10 balises qui serviront de guides pour les prochaines interventions d'Iles de Paix en matière d'appui à la production agricole durable. Ces balises reflètent l'état actuel des réflexions d'Iles de Paix en la matière. Si certaines font d'ores et déjà – et parfois depuis longtemps – partie des pratiques d'Iles de Paix, d'autres correspondent à des éléments nouveaux qui doivent encore être matérialisés dans nos actions de terrain.

Le programme DGD 2017-2021 est l'occasion de mettre ces balises à l'épreuve des faits, de confirmer (ou non) leur pertinence, de les compléter et/ou les faire évoluer au fur et à mesure des apprentissages qui seront tirés de l'expérience de terrain et de la poursuite des réflexions.



Iles de Paix

Agriculture familiale durable et alimentation responsable :

Balises pour la promotion d'un modèle de production agricole durable

(Version 1.0 soumise au CA d'IDP le 2.05.2017)

1. Promotion de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsables : Eléments de références

En décembre 2015, au terme d'un processus de réflexion intitulé « Iles de Paix à l'horizon 2025 » visant à actualiser la vision et la mission d'Iles de Paix, l'Assemblée générale d'IDP a validé un recentrage de la mission de l'association sur la promotion de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable (AFD-AR). La notion d'AFD-AR ainsi que les axes d'intervention à développer pour la promouvoir ont été précisés, tandis que les liens entre AFD-AR et agroécologie sont progressivement devenus plus manifestes.

La présente section de cette note vise à rappeler ces éléments qui font référence chez Iles de Paix et qui sont pour la plupart développés plus amplement dans d'autres documents stratégiques d'IDP :

- *Vision et mission d'Iles de Paix – Voir « Iles de Paix à l'horizon 2025 » (AG IDP du 12.12.2015) ;*
- *Concept d'agriculture familiale durable et d'alimentation responsable et axes d'interventions développés par IDP en la matière – Voir « Axes d'intervention pris en compte par IDP dans le cadre de la promotion de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable » (CA IDP du 13.04.2016 et les actualisations ultérieures de la note) ;*
- *Concept d'agroécologie et liens faits avec l'agriculture familiale durable.*

1.1. Vision et mission d'Iles de Paix

Iles de Paix aspire à un monde permettant à chacun de vivre dans la dignité et de développer ses potentialités; un monde solidaire qui promeut l'accès de tous aux droits humains dans un environnement préservé (**vision**).

Iles de Paix se donne pour **mission générale** de contribuer à la recherche et l'expérimentation de **modèles alternatifs de développement**.

Le choix des modèles à promouvoir est basé sur des valeurs dont notamment (i) le centrage sur la personne humaine; (ii) la recherche d'un équilibre harmonieux de l'individu avec les autres et avec la nature et (iii) la recherche d'une qualité de vie pour tous. Ces modèles doivent aussi respecter des conditions, parmi lesquelles on peut mentionner (i) réduire la pauvreté et/ou les inégalités, (ii) favoriser l'accès aux droits fondamentaux, (iii) être favorables à l'environnement; (iv) accroître la résilience des populations; (v) être ancrés là où l'impact est réel et mesurable, (vi) être extensibles et reproductibles.

Pour être réaliste et concret, Iles de Paix se focalise sur une **mission particulière** à la fois large et relativement circonscrite: la **promotion des systèmes alimentaires durables**.

Un **système alimentaire durable** est un système basé sur des formes de production, commercialisation et consommation de la nourriture, qui (i) garantissent à tous le droit à une alimentation adéquate, (ii) utilisent les ressources naturelles de manière à préserver les écosystèmes et leur aptitude à répondre aux besoins actuels et futurs et (iii) veillent à ce que le prix final d'un produit reflète non seulement l'ensemble des coûts de production, mais qu'il internalise également tous les coûts externes sociaux et environnementaux.

Cette mission d'Iles de Paix est désignée de façon plus explicite en faisant référence à la promotion de **l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable**.

1.2. Concept d'agriculture familiale durable chez IDP et liens avec l'agroécologie

Iles de Paix s'engage pour la promotion de l'**agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable**. La notion d'**agriculture familiale durable** est entendue de la manière suivante par Iles de Paix :

Agriculture	L' activité agricole est entendue au sens large du terme, englobant la production agricole au sens strict mais également les autres activités productives des familles rurales : petit élevage, transformation et stockage de produits agricoles, etc.
Familiale	L' agriculture familiale est une forme d'agriculture dont les exploitants travaillent pour leur propre compte en mobilisant pour l'essentiel leur main d'œuvre familiale pour améliorer les revenus et le bien-être de leur famille ¹ . Une partie de la production est autoconsommée et le capital productif est indissociable du patrimoine familial.
Durable	Le caractère durable de l'agriculture est apprécié dans une vision large qui fait référence aux 3 dimensions de la durabilité : durabilité économique, environnementale et sociale. Le modèle d'agriculture durable promu par Iles de Paix s'inscrit dans l' approche agroécologique .

L'**agroécologie**² est une discipline en évolution, qui résulte de la fusion entre l'agronomie et de l'écologie mais qui intègre également des dimensions de sciences humaines (sociologie, sciences politiques, éthique,...).

L'agroécologie recouvre une grande diversité d'approches (agriculture durable, agriculture biologique, permaculture,...) et est basée sur un ensemble de principes, auxquels Iles de Paix adhère :

- Elle privilégie le recyclage des éléments nutritifs et de l'énergie sur place plutôt que l'introduction d'intrants extérieurs ;
- Elle met l'accent sur les interactions et la productivité à l'échelle de l'ensemble du système agricole plutôt que sur des variétés individuelles (approche systémique et intégrée) ;
- Elle favorise la diversification des espèces et des ressources génétiques des agrosystèmes dans l'espace et le temps (variétés, races) ;
- Elle attache autant d'importance à la reproduction du potentiel productif de l'écosystème cultivé – et notamment la fertilité organique et minérale des sols et la biodiversité – qu'à la production agricole immédiate ;
- Elle favorise la résilience du système (diversification, autonomie, résistance aux aléas climatiques,...) ;
- Elle contribue au système alimentaire local, en produisant une alimentation diversifiée et de qualité ;
- Elle évite les possibles effets négatifs en termes de contamination de l'environnement et des hommes.

L'agroécologie utilise une forte intensité de connaissances et repose sur des techniques mises au point à partir des connaissances et des expériences des producteurs.

Finalement, il convient de noter que, bien que l'agroécologie accorde une attention particulière à la production agricole, c'est à l'ensemble du **système alimentaire** qu'elle s'intéresse (englobant les questions de commercialisation, de transformation, de distribution, de consommation,...). Elle intègre pleinement une dimension de mouvement social, avec une forte dimension culturelle (revalorisation des savoirs paysans,...) et politique (défense des droits et du rôle de la paysannerie, souveraineté alimentaire,...).

Iles de Paix aborde l'approche agroécologique de façon non dogmatique, en la considérant comme un idéal: le changement doit se faire de façon progressive en tenant compte de la situation des familles appuyées, de leurs besoins et priorités tout en allant résolument vers ce modèle agricole.

¹ Le fait de privilégier l'appui à l'agriculture familiale n'exclut pas qu'Iles de Paix puisse également soutenir d'autres formes d'agriculture qui se s'inscrivent pas dans une dynamique familiale mais sont porteuses de valeurs identiques au niveau environnemental, social et économique.

² Sources : (1) C2A / Commission Agriculture & Alimentation, Coordination Sud, *Répondre aux défis du XXIe siècle avec l'agroécologie : pourquoi et comment ?* (2013). (2) O. De Schutter, *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation au Conseil des droits de l'homme, Assemblée générale des Nations Unies* (2010).

1.3. Axes d'intervention pour la promotion de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable

Pour Iles de Paix, la promotion de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable passe par les **axes d'intervention** suivants :

1. La promotion d'un mode de production agricole durable ;
2. La promotion d'une post-production et de circuits de commercialisation qui ont des impacts positifs d'un point de vue économique, social et environnemental ;
3. La promotion d'un cadre favorable à l'émergence de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable.

Ces 3 axes d'intervention sont complétés par une **action** plus **transversale** de renforcement des capacités des organisations partenaires d'Iles de Paix en matière de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable.

La présente note stratégique s'intéresse spécifiquement au premier axe d'intervention « **promotion d'un mode de production agricole durable** », qui peut reposer sur plusieurs composantes complémentaires :

- a. la promotion de la gestion intégrée des exploitations familiales (choix et diversification des cultures, renforcement de l'intégration agriculture-élevage, optimisation économique,...) ;
- b. l'appui à l'adoption de techniques de production adéquates (via les voyages d'études, la recherche action paysanne, la formation, l'accompagnement technique,...);
- c. le renforcement de l'autonomie des producteurs (reproduction de semences, sécurité foncière, diminution de la dépendance aux intrants externes,...) ;
- d. l'appui à l'organisation des producteurs et le renforcement de ces organisations;
- e. la gestion durable des ressources naturelles³.

La présente note précise la stratégie d'Iles de Paix au niveau du premier axe d'intervention, à savoir la **promotion d'un mode de production agricole durable**. Elle vise à baliser la manière selon laquelle Iles de Paix intègre concrètement dans ses actions d'appui à la production agricole les dimensions de durabilité économique, environnementale et sociale. Cette note revêt donc une utilité particulière pour les équipes d'Iles de Paix et pour ses partenaires qui sont en charge de l'orientation des interventions d'IDP aux niveaux stratégique, méthodologique et opérationnel (y inclus le suivi-évaluation du programme et la capitalisation des expériences).

³ Pour ce dernier axe de travail « gestion durable des ressources naturelles », Iles de Paix privilégie autant que possible les collaborations avec les autres acteurs compétents présents dans notre zone d'intervention. Dans ce domaine, la mise en œuvre en direct d'activités par Iles de Paix sera envisagée uniquement s'il existe un besoin avéré non pris en compte par d'autres acteurs, en veillant à ce que cela ne devienne pas le cœur de l'action.

2. Balises pour la promotion d'un modèle de production agricole durable

Au fur et à mesure des échanges et réflexions sur la prise en compte de la dimension environnementale dans les interventions d'Iles de Paix, différents principes directeurs ont progressivement émergé. Ils ont été rassemblés et synthésisés sous la forme de **10 balises pour la promotion d'un modèle de production agricole durable chez Iles de Paix**. Ces balises traitent d'éléments très divers, tels que :

- La notion de durabilité ([balise n°1](#)) ;
 - L'approche adoptée en matière d'appui aux exploitations familiales ([balise n°2](#)) et d'accompagnement des producteurs ([balise n°3](#)) ;
 - L'approche adoptée en matière de formation/vulgarisation agricole ([balise n°4](#)) et l'approche de soutien à l'innovation paysanne ([balise n°5](#)), qui s'articulent étroitement l'une avec l'autre ;
 - La question de l'utilisation des intrants chimiques ([balise n°6](#)) et des semences ([balise n°7](#)) ;
 - La dimension transversale genre ([balise n°8](#)) ;
 - La collaboration avec les services de vulgarisation agricole et avec les institutions de recherche et de formation ([balise n°9](#)) ;
- Et des points d'attention en matière de suivi-évaluation ([balise n°10](#)).

➤ Balise n°1 – Durabilité, la recherche d'un équilibre d'ensemble entre les dimensions économiques, environnementales et sociales

Iles de Paix souhaite promouvoir des modes de production agricole qui soient durables, mais qu'entend-on par « durable » ? Iles de Paix évalue le caractère durable des exploitations familiales en prenant en compte les 3 dimensions de la durabilité : c'est un **équilibre d'ensemble entre les dimensions économiques, environnementales et sociales** qu'Iles de Paix cherche à atteindre.

La **dimension économique** constitue un critère d'importance pour la sélection des approches et techniques promues au sein des exploitations familiales : l'amélioration des conditions de vie des familles vulnérables appuyées par Iles de Paix nécessite d'améliorer leurs revenus (accroissement et diversification des sources de revenus), et le fait que ces approches et techniques soient économiquement rentables⁴ constitue par ailleurs une condition sine qua non à leur appropriation et à leurs chances de pérennité.

Cette dimension économique ne peut néanmoins pas prendre le pas sur la **dimension environnementale**. Les impacts négatifs du modèle agro-industriel issu de la Révolution Verte sont aujourd'hui largement reconnus, et une amélioration à long terme des conditions de vie des populations vulnérables ne sera possible qu'en recourant à des approches et techniques qui soient respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles, qui préservent la santé humaine.

Par ailleurs, les interventions d'Iles de Paix en matière de promotion de modes de production agricole durable cherchent à atteindre des améliorations au niveau de la **dimension sociale**⁵. Les actions mises en œuvre s'attachent ainsi notamment à réduire les inégalités – et particulièrement les inégalités de genre –, à revaloriser le métier de paysan et à le rendre plus attractif, particulièrement aux yeux des jeunes afin de favoriser leur enracinement en milieu rural.

⁴ Il est à noter que cette analyse de rentabilité économique des approches et techniques promues par IDP doit s'inscrire dans une vision systémique : elle doit prendre en compte l'ensemble des flux directs et indirects, et non seulement les coûts et bénéfices directs. Voir également à ce propos la balise n°10.

⁵ La dimension sociale de la durabilité n'a pas encore été abordée en profondeur avec les Directeurs Pays. Il s'agit d'un des thèmes qu'il sera intéressant d'approfondir dans la suite des réflexions.

➤ **Balise n°2 – Combiner une approche intégrée du système productif des familles avec une approche orientée vers le marché**

Dans les programmes menés par Iles de Paix par le passé, nous avons souvent travaillé avec les producteurs sur l'une ou l'autre des activités productives des familles (filière riz, filière maïs, filière grenadille, élevage de volaille, etc.) sans assez tenir compte suffisamment de leurs autres activités ni des possibilités de commercialisation. Cette approche présente l'avantage de se focaliser sur des activités productives très spécifiques pour lesquelles nous développons une expertise pointue (paquet technologique, programme de formation, etc.).

Dans la logique d'appui à l'agriculture familiale durable, cette approche montre toutefois ses limites car elle ne tient pas assez compte de la nécessité pour les familles que nous appuyons d'une diversification des risques, des problèmes de gestion de la main d'œuvre entre les différentes spéculations, des obstacles à l'insertion dans des filières compétitives pour les petits producteurs et surtout des possibilités d'interactions (flux de nutriments) entre les différentes activités productives. Ne pas appréhender l'exploitation familiale dans sa globalité pourrait en outre également nous amener à faussement croire à une amélioration de la situation des familles, parce que nous ne voyons pas les effets de transfert qui interviennent entre les diverses activités de la famille.

Par ailleurs, la promotion de "fermes agroécologiques" focalisées sur la mise en place de systèmes productifs diversifiés et hautement performants au niveau écologique n'a que très peu de chances de répondre aux attentes des familles si elle ne permet pas une amélioration de leurs revenus par une réduction des coûts de production et/ou une amélioration des recettes (via un meilleur positionnement sur le marché).

L'appui aux familles doit dès lors préférentiellement être envisagé sous l'angle de la **promotion de "fermes agroécologiques" au sein desquelles on trouve notamment quelques spéculations bénéficiant de bons débouchés commerciaux et qui sont consolidées**. Dans cette logique, il apparaît donc important, avant tout autre travail, de bien analyser avec les producteurs les combinaisons productives optimales en tenant compte des conditions agroécologiques locales, du marché et de leurs capacités de mobilisation de main d'œuvre. Dans la recherche de cette combinaison, il sera particulièrement intéressant d'analyser l'opportunité d'une **intégration agriculture-élevage**.

Une fois les principales activités productives identifiées, il sera alors possible pour les producteurs d'imaginer comment leur exploitation peut être remodelée autour de celles-ci tout en maintenant ou recréant de la diversité.

➤ **Balise n°3 – Adopter une approche progressive « pas à pas » inscrite dans une vision à long terme**

Les techniques agroécologiques s'articulent les unes avec les autres, et la conception d'une ferme agroécologique articule de manière optimale plusieurs éléments (réserve d'eau, haie fourragère, plantes produisant une biomasse importante, etc.) et plusieurs activités (agriculture, petit élevage, fruiticulture, etc.), afin de tirer le meilleur profit des interactions et des flux de nutriments entre ces éléments et activités. Un producteur qui souhaite mettre en place une telle ferme intégrée pourra difficilement le faire d'emblée. Il s'inscrira plutôt dans un **processus de transformation progressive de son exploitation familiale**.

Pour Iles de Paix, l'accompagnement des familles vulnérables qui sont désireuses de faire évoluer leur exploitation pour se rapprocher du modèle agroécologique doit s'inscrire dans une **approche « pas à pas »**, leur permettant de découvrir et adopter progressivement de nouvelles manières de voir leur exploitation et de nouvelles manières de faire, en commençant par des techniques simples, reproductibles et qui débouchent rapidement sur des résultats.

Cette approche « pas à pas » peut paraître à contre-courant de la nature même de l'approche agroécologique, qui met l'accent sur le caractère intégré/systemique des écosystèmes. Elle constitue néanmoins une manière réaliste d'aborder l'installation progressive des différents éléments de la ferme agroécologique, plutôt que d'aborder tout de front, au risque que les producteurs soient découragés – ou effrayés – par l'ampleur de la tâche.

Cette approche « pas à pas » permet **d'adapter le rythme de la transition aux ambitions, capacités et ressources du producteur et de sa famille** : les différentes étapes seront calibrées de manière à être à leur portée et à rester reproductibles pour d'autres producteurs. Chacune des étapes doit néanmoins s'inscrire dans une **vision à moyen terme de l'exploitation familiale** : il est important que le producteur ait une vision claire de la composition de l'exploitation à laquelle il souhaite aboutir, afin d'assurer la cohérence d'ensemble du système et d'aboutir à un système qui intègre l'ensemble des éléments essentiels à son bon fonctionnement. Avoir une vision claire de l'objectif recherché et des étapes à mettre en œuvre pour y parvenir permettra aussi au producteur de garder confiance dans le réalisme du chemin à parcourir.

Des outils tels que le Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF), l'*Integrated Farm Plan* (IFP) ou la *Mapa Parlante* constituent des ressources intéressantes à ce niveau.

Il est à noter que la durée limitée des programmes menés par Iles de Paix (généralement 4 ou 5 ans) combinée à cette approche « pas à pas » constitue une contrainte dans la perspective d'accompagner les processus de transition vers l'agroécologie. Les Cadres Stratégiques Régionaux qui sont définis par Iles de Paix pour chacune des régions d'intervention permettent de dépasser partiellement cette contrainte, en inscrivant les programmes dans un cadre qui dépasse les limites temporelles des cofinancements.

➤ **Balise n° 4 – Soutenir la formation/vulgarisation agricole, en donnant une large place à l'auto-expérimentation et en visant un essaimage**

Les pratiques agroécologiques recourent à un ensemble de techniques de base – telles que par exemple le compostage, la lombriculture, la production de biocides, le bocashi, etc. – qui sont systématiquement transmises aux producteurs bénéficiaires par le biais de formations techniques « classiques ».

L'**approche d'Iles de Paix en matière de formation agricole** met l'accent sur plusieurs éléments :

- Lors de la sélection des techniques et approches qui seront promues par le programme, une attention importante est accordée à leur **faisabilité** (disponibilité des intrants et ressources nécessaires – terres, main d'œuvre, résidus de récolte, etc. – notamment) ainsi qu'à leur **reproductibilité** sans appui externe.
- Iles de Paix recourt à **diverses approches pédagogiques** en matière de formation agricole, en fonction des spécificités et des besoins particuliers qui sont relevés. Parmi celles-ci figurent en bonne place les formations *in situ*, directement dans le champ (**école aux champs**), qui permettent de montrer concrètement les techniques aux producteurs et qu'ils aient l'occasion de s'y essayer.
- Une grande attention est accordée au fait que les producteurs expérimentent eux-mêmes, sur des **parcelles pilotes** qu'ils auront mise en place **dans leurs propres champs**, les nouvelles techniques qui ont été vues lors des formations. Ceci leur permet de les tester, de se les approprier et de les adapter à leur propre situation avant de les adopter à plus grande échelle au sein de leur exploitation.
- Un **suivi personnalisé** est apporté aux producteurs aux étapes clés de leur activité afin de les accompagner dans l'adaptation et l'adoption des nouvelles techniques. Iles de Paix entend ainsi lutter contre le fait que trop de formations ne débouchent finalement sur aucun changement de pratiques. Cet **accompagnement personnalisé orienté vers le changement concret** constitue un élément important dans l'approche d'Iles de Paix. Il est intensif en ressources humaines, et nécessite qu'une grande attention soit accordée au **dimensionnement du dispositif d'encadrement** (taille des équipes d'animation), ainsi qu'à la localisation des interventions (éviter une trop grande dispersion, prévoir des zones de micro-concentration).
- Les **techniques et supports de formation** sont adaptés à un public qui est bien souvent analphabète. L'utilisation de tablettes se diffuse au sein des équipes d'animation, ce qui permet d'intégrer beaucoup plus facilement qu'auparavant les supports audiovisuels dans les outils d'animation.
- Les **services officiels de vulgarisation agricole** sont à chaque fois que possible associés aux formations, dans l'optique de renforcer leurs compétences (statut de bénéficiaire) ou de renforcer les relations qu'ils entretiennent avec les paysans locaux. (*voir également à ce propos la balise n°9*).
- L'**essaimage** constitue un point d'attention pour Iles de Paix. Les bénéficiaires du programme sont incités à diffuser auprès de leurs voisins les nouvelles techniques ou les nouvelles variétés dont ils disposent grâce au programme (semences, plants,...). Cette diffusion de paysan à paysan est complémentaire à d'autres formes de diffusion, telles que les foires aux savoirs, les formateurs endogènes, etc.

La formation de paysans modèles – que l'on retrouve selon les pays et programmes sous des vocables différents : formateurs endogènes, *super farmers*, *tecnicos campesinos*,... - est souvent prévue dans les interventions Iles de Paix. Mais **quelle place cette formation de paysans modèles occupe-t-elle dans la stratégie d'Iles de Paix ?** L'accent doit-il être mis sur la formation d'un petit nombre de paysans modèles qui bénéficient d'une formation approfondie et à qui est donnée la mission de transmettre leurs apprentissages à leurs pairs ? Ou au contraire apparaît-il préférable de soutenir la formation – certes, moins approfondie – mais d'un plus grand nombre de producteurs ?

Pour Iles de Paix, la formation de paysans modèles ne doit pas constituer le cœur d'un programme ni l'action sur laquelle repose l'atteinte des résultats visés. Il est en effet important d'être réaliste quant à la transmission qui pourra effectivement être assurée par ces paysans modèles. De même, il convient d'être attentifs au risque que représente le paysan modèle fortement appuyé et encadré : l'intensité de l'appui apporté peut décourager les autres producteurs, leur donner l'impression que le modèle n'est pas reproductible sans un tel appui et qu'il s'agit d'un modèle « de laboratoire » qui ne fonctionne que dans un cadre particulier et ultra maîtrisé. Iles de Paix privilégiera donc l'accompagnement direct de producteurs pour des changements concrets et progressifs, plutôt que de concentrer son action sur quelques paysans modèles.

Néanmoins, la formation de **paysans modèles** apparaît comme étant une **intervention complémentaire** intéressante, qui permet **d'étendre les effets du programme et d'accroître leur durabilité**. L'accompagnement personnalisé et de proximité apporté par Iles de Paix offre souvent l'occasion d'identifier des producteurs qui se démarquent par leur curiosité, leur intérêt particulier pour l'expérimentation de nouvelles techniques, leurs capacités à transmettre les nouvelles choses apprises à leurs pairs, etc. Ces acteurs constituent dans leur milieu de véritables « ambassadeurs du changement », et il est dès lors intéressant de leur apporter un accompagnement spécifique afin de les inciter à s'investir dans des dynamiques de recherche-action, à expérimenter à petite échelle de nouvelles manières de faire, à se spécialiser à l'un ou l'autre niveau et pouvoir ensuite conseiller leurs pairs. Ils **contribuent aux innovations paysannes et à la diffusion de ces innovations**, et seront des acteurs porteurs de changement au-delà du programme. Il est d'ailleurs très intéressant de les valoriser dans leur environnement institutionnel pour qu'il soit fait appel à leurs compétences au-delà de l'intervention d'IDP (par exemple par les autorités locales, les services agricoles ou d'autres programmes).

➤ **Balise n° 5 – Soutenir l'innovation et la recherche paysanne**

Bien que certaines techniques de base puissent efficacement être promues par le biais de formations « classiques », il est essentiel de soutenir en parallèle l'innovation et la recherche paysannes. Toutes les études qui remettent en cause le modèle de production actuel sont en effet unanimes sur le fait qu'il est crucial de mettre les paysans au centre de la recherche agricole et de nombreuses sources⁶ mettent en avant le fait qu'accompagner les processus de transition vers une agriculture durable signifie avant tout **susciter l'innovation et la recherche paysanne**. En effet, pour la mise en place d'une exploitation agricole durable, il n'existe pas de recette universelle car chaque situation est unique. L'agroécologie repose donc sur un certain nombre de principes et techniques, mais il revient à chaque producteur de les **adapter à sa situation particulière**. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que la durée des programmes de développement est généralement trop courte pour pouvoir accompagner des processus de transition dans leur intégralité.

La mise en place de systèmes productifs diversifiés et durables passe par un **processus d'essais et d'erreurs** que seules les familles concernées peuvent mettre en œuvre et qu'il est important de soutenir durant notre intervention. L'innovation et la recherche paysanne occuperont donc une place importante dans les programmes d'Iles de Paix. Mais accompagner ce type de processus ne s'improvise pas et il est important de tirer profit de l'expérience d'autres acteurs. Plusieurs manuels d'appui à la recherche paysanne sont disponibles au niveau de l'UPAS. Il est impossible d'en résumer le contenu en quelques lignes, mais on peut néanmoins mettre en avant plusieurs **principes qui devraient guider les processus d'appui à l'innovation et la recherche paysanne** mis en œuvre dans le cadre des programmes d'Iles de Paix :

⁶ Olivier De Schutter, IITA, IPES-Food, Philippe Baret, etc.

- **Articuler les recherches paysannes avec les processus de transition accompagnés**

Cela peut sembler une évidence, mais il est important que les recherches paysannes que nous accompagnons soient sélectionnées par les producteurs en lien avec les changements qu'ils envisagent au sein de leur exploitation. Il s'agit donc de relier étroitement ces expérimentations aux questions techniques qui découlent de la transformation attendue de leur système productif.

- **Identifier les techniques à tester via l'organisation de voyages d'études**

En tant que facilitateurs de développement, nous pouvons être tentés de proposer aux paysans d'expérimenter des techniques dont nous avons entendu parler, des semences dont nous avons fait l'acquisition, des outils qui nous apparaissent adaptés. Il ne faut toutefois jamais oublier que, en définitive, c'est le paysan qui paie cette expérimentation de sa sueur et qui en récolte les fruits. Aussi, nous devons faire preuve de la plus grande prudence lorsque l'on envisage de promouvoir l'expérimentation de "paquets techniques" qui n'ont pas été identifiés par les producteurs eux-mêmes.

Par contre, les échanges de paysans à paysans apparaissent présenter énormément de potentiel. D'une part, parce que le paysan sera d'autant plus engagé dans l'expérimentation de nouvelles techniques s'il a pu échanger avec un pair sur les résultats qu'il peut en attendre. D'autre part, parce que cela contribue à induire chez nos bénéficiaires le réflexe d'aller chercher à l'extérieur de leur communauté de nouvelles idées à expérimenter dans leurs exploitations.

C'est pourquoi il faut insister pour que les expérimentations accompagnées dans le cadre des programmes d'Iles de Paix soient identifiées ou validées par les paysans au travers de voyages d'études qu'ils effectuent.

Dans cet esprit, il faut également souligner que le fait de fournir des semences, des animaux, des matériaux à un groupe de producteurs sans les impliquer dans l'acquisition de ces intrants devrait absolument être évité. Pour pouvoir analyser la pertinence d'une solution technique qui leur est proposée, les producteurs doivent pouvoir analyser leurs implications économiques (des semences améliorées certes, mais à quel coût et à quelle fréquence ?) et logistiques (où se fournir ? comment ?).

Finalement, il importe d'être conscient qu'un voyage d'étude ne s'improvise pas. Il nécessite avec la communauté concernée plusieurs réunions préparatoires pour définir les questions pour lesquelles on cherche des réponses, sélectionner les participants au voyage, définir comment la restitution à la communauté sera organisée. Il nécessite après le voyage l'organisation de réunions de restitutions (photos, vidéos, maquettes,...) permettant à tous de bénéficier des informations rassemblées et de décider des expérimentations à mener.

- **Accompagner la recherche paysanne**

Ici encore cela peut paraître évident mais les expérimentations menées par les producteurs doivent évidemment faire l'objet d'un accompagnement adéquat. Au Burkina, Diobass insiste notamment sur l'établissement préalable des "protocoles de recherches" qui permet de s'assurer que les résultats d'une expérimentation seront exploitables. La mise en place de "groupes de recherche" est également importante pour dynamiser le processus, amener les paysans à se rencontrer et échanger sur ce qu'ils observent, se donner des conseils. Comme le dit Hugues Dupriez dans son ouvrage "l'école aux champs", il est essentiel de rythmer la recherche paysanne.

- **Organiser la validation et la diffusion et valorisation des résultats**

Au terme de chaque recherche paysanne, il est fondamental d'aider les paysans à en valider et documenter les résultats obtenus. Cela passe par évidemment par l'organisation de réunions des groupes de recherche. Mais cela implique aussi que tout au long de l'expérimentation, on ait pensé à la façon de la documenter. Il peut y avoir ici un intérêt à rechercher la collaboration d'étudiants en agronomie de la région qui peuvent être intéressés de suivre ces expérimentations dans le cadre de stage. Mais il faut également aider les producteurs à documenter leurs expérimentations par des schémas, des photos, voire des vidéos. C'est ici que les NTIC pourraient avoir un rôle intéressant car de plus en plus de producteurs se dotent de smartphone et dans tous les cas, les animateurs/facilitateurs du programme devraient disposer de ce type d'équipements pour pouvoir documenter le travail réalisé sur le terrain. En ce sens, l'équipe d'Iles de Paix au Bénin a mené des expérimentations intéressantes en réalisant ce qu'ils appellent des POM (petits objets médiatiques).

Finalement, au terme d'une saison d'expérimentations, une étape à ne pas négliger est la diffusion des résultats. Cela est en effet indispensable pour encourager les familles bénéficiaires à adopter les techniques qui ont été validées, diffuser plus largement ces techniques au sein de la communauté et valoriser les capacités d'innovation des producteurs. Dans cette perspective, au-delà de l'organisation régulière de visites de terrain (école aux champs), une option intéressante est l'organisation périodique de "foires de savoirs" (méthodologie expérimentée au Burkina avec Diobass). Mobiliser les services agricoles déconcentrés ou autorités communales pour l'organisation de ces foires pourra favoriser le fait qu'elles soient institutionnalisées et se poursuivent de façon régulière au-delà du programme.

➤ **Balise 6 – Utilisation des intrants chimiques**

Lorsque l'on soulève la question de l'utilisation des intrants chimiques en agroécologie, il est important de distinguer d'une part les engrais chimiques et d'autre part les produits en *-cides* (insecticides et herbicides).

La question de l'utilisation des engrais chimiques

Il est délicat d'apporter une réponse tranchée à la question de l'utilisation d'engrais chimiques dans les programmes Iles de Paix : d'un côté, le recours aux engrais chimiques peut dans certains cas permettre d'atteindre des gains de productivité essentiels pour améliorer la sécurité alimentaires des familles vulnérables qui sont bénéficiaires des programmes Iles de Paix. De l'autre, les impacts néfastes des engrais sont aujourd'hui de plus en plus reconnus⁷ : pollution et dégradation des sols, contamination des eaux, impacts sur la santé humaine, endettement des petits producteurs, etc. Sans compter les pollutions dues à la production et au transport de ces engrais, ainsi que le fait qu'ils sont produits à partir de matières premières dont la disponibilité est limitée.

L'agroécologie n'est pas toujours synonyme de diminution de l'usage d'engrais chimiques : dans le cas de certaines terres où les besoins de reconstruction de la fertilité organique et minérale des sols sont importants, l'association d'apports organiques (compost) et chimiques (phosphore et potassium), basée sur une bonne analyse des sols, peut constituer une option intéressante.

Iles de Paix fait le choix d'une **vision non dogmatique de l'agroécologie qui est perçue comme un idéal**. L'utilisation d'engrais chimiques n'est dès lors pas exclue, mais s'inscrit alors clairement dans une **logique de transition** et, à terme, Iles de Paix cherche à ce que les bénéficiaires puissent se passer de ces produits. La direction dans laquelle Iles de Paix est résolument engagée est de **promouvoir des pratiques agricoles qui sont au maximum biologiques**, ce qui se traduit concrètement par plusieurs actions :

- IDP maximise le recours à des techniques de production qui permettent de limiter autant que faire se peut le besoin de recourir à des engrais chimiques (recours aux légumineuses pour la captation de l'azote, utilisation de compost et engrais verts, introduction de l'agroforesterie, etc.).
- IDP veille à apporter une information complète aux producteurs sur les impacts négatifs de l'utilisation d'engrais chimiques, tant au niveau environnemental qu'au niveau humain (endettement, santé humaine,...), à court terme mais aussi à moyen et long terme. Nous devons être conscients que, dans certains pays d'intervention, les producteurs n'ont pas accès à une information contrastée sur ces produits et sont plutôt soumis à la promotion qui en est faite par les fournisseurs d'intrants – voire des services de vulgarisation agricole. Ils n'ont pas nécessairement conscience des effets néfastes des produits qu'on leur propose.
- IDP n'apporte pas d'appui financier pour l'acquisition d'engrais chimiques, bien que des exceptions soient possibles dans certains cas particuliers⁸.

⁷ https://www.youtube.com/watch?v=K7wbDr_P8NU ; <https://www.youtube.com/watch?v=nUatdF40OuY>

⁸ On pense ici particulièrement à un appui ponctuel pour la fourniture de micro-doses d'engrais qui seraient utilisées pendant la transition agroécologique sur des parcelles pilotes, en complément de techniques écologiques de conservation et restauration de la fertilité des sols.

La question de l'utilisation des herbicides et pesticides

L'utilisation d'herbicides et pesticides ont des impacts extrêmement néfastes sur les sols, en supprimant tous les éléments – qu'ils soient bons ou mauvais – et en créant un vide biologique. Ils favorisent l'apparition de nouveaux ravageurs, détruisent la biodiversité, nuisent à la santé humaine, etc. Y recourir apparaît comme nettement plus dommageable que le cas des engrais chimiques.

Iles de Paix n'exclut évidemment pas d'appuyer un producteur qui est en processus de transition et qui, de façon ponctuelle, pourrait avoir besoin d'utiliser de pesticides pour faire face en dernier recours à des attaques. Il est néanmoins nécessaire d'informer les producteurs sur les conséquences de l'usage des pesticides, et de les amener à changer en profondeur la façon dont ils envisagent l'agriculture : l'utilisation de pesticides est d'autant moins nécessaire (et d'autant plus dommageable) quand on adopte la diversification de la production que préconise l'agroécologie, et ils peuvent ruiner en bonne part les efforts consentis par le producteur pour une transition agroécologique. Par ailleurs, durant la transition, il est important d'insister sur tout ce qui vient en amont de la production et sur les traitements préventifs. Il convient à ce propos d'être attentif au fait que pouvoir utiliser en dernier recours des pesticides pourrait avoir comme conséquence un moins grand investissement des producteurs dans le fait de détecter les problèmes et les traiter le plus tôt possible.

➤ Balise 7 – L'enjeu des semences

Les semences sont à la base de la production agricole. Depuis l'apparition de l'agriculture, les paysans, par leur travail séculaire de sélection et d'échanges, les ont fait évoluer afin qu'elles soient adaptées à leurs besoins, à leurs attentes et à leur contexte productif.

La situation a néanmoins bien évolué, particulièrement suite à la Révolution Verte, et les semences constituent aujourd'hui un véritable enjeu de l'agriculture familiale durable. La production semencière est entrée dans une logique marchande, guidée avant tout par la recherche du profit de quelques grandes entreprises qui dominent le marché. Les dérives sont nombreuses : privatisation des semences ; imposition des variétés les plus rentables pour les semenciers et non pas les plus intéressantes pour les exploitants ; homogénéisation des variétés et perte de biodiversité ; barrières érigées contre les semences paysannes ; limitation drastique – voire suppression pure et simple – du droit des agriculteurs à conserver, utiliser et échanger leurs semences ; poursuite d'agriculteurs en cas de croisement – même involontaire – de leurs semences avec des variétés brevetées ; monopolisation de la recherche agronomique pour le développement des variétés commerciales ; etc.

Des problèmes spécifiques se posent en outre dans les pays d'intervention d'Iles de Paix, avec le subventionnement de semences de variétés améliorées, à cause de la méconnaissance des producteurs quant aux caractéristiques de ces semences : perte rapide du gain de productivité de ces variétés améliorées qui doivent être renouvelées régulièrement, forte instabilité dans l'accès aux semences, nombreux problèmes de mauvaise qualité des semences, etc. Le problème s'exprime également en termes de perte d'autonomie des producteurs, au fur et à mesure qu'ils perdent leurs compétences au niveau de la production de leurs propres semences.

La question des semences est devenue d'une grande complexité légale et technique, mais il est important de ne pas faire preuve de manichéisme dans ce débat : de nombreux problèmes et questions se posent effectivement, mais ils ne doivent pas nous faire occulter le fait que des semences améliorées de qualité et adaptées au contexte local peuvent permettre d'obtenir des gains de rendements très appréciables pour les populations vulnérables qui sont appuyées par Iles de Paix. Le problème n'est pas tant la semence en elle-même que la situation de dépendance dans laquelle elle place le producteur : dépendance au paquet technique – et produits chimiques – liés au type de semence, dépendance à un circuit de diffusion des semences qui n'est pas stable et ne garantit pas la fourniture de semences de qualité, absence d'alternative véritable,...

Iles de Paix se donne dès lors les balises suivantes en ce qui concerne l'enjeu des semences :

- Iles de Paix veut **accorder une attention plus importante à la question des semences** dans ses interventions. Nos équipes et partenaires doivent disposer de connaissances de base sur les semences (types de semences, contexte institutionnel, etc.) et être conscients des enjeux liés à cette question. Ceci peut nécessiter l'organisation de formations spécifiques sur ce thème. Il est en outre intéressant d'identifier et de développer des relations avec les plateformes et réseaux nationaux spécialisés dans ce domaine et qui s'investissent en faveur de l'autonomie semencière des petits producteurs.
- Iles de Paix n'adopte **pas de position manichéenne** qui opposerait semences paysannes et semences améliorées (au sens large). Il ne faut pas exclure d'encourager les paysans à utiliser les variétés « modernes » mises au point par les instituts de recherche nationaux et internationaux, s'il s'agit de variétés répondant aux besoins des producteurs, reproductibles en milieu paysan et compatibles avec une approche agroécologique. Ces critères excluent *de facto* les OGM, tandis qu'il convient de recourir avec discernement aux hybrides F1⁹.
- Les interventions d'Iles de Paix ne doivent en aucun cas prévoir de **distribution de semences aux paysans** (i) sans que ceux-ci soient associés à leur acquisition et (ii) sans qu'ils soient clairement informés sur les caractéristiques de ces semences, leur provenance, leur reproductibilité en milieu paysan, leur coût, leur compatibilité/incompatibilité avec les techniques de production agroécologique, etc.
- IdP soutient les paysans dans la voie de **l'autonomie semencière**, et ce par plusieurs biais possibles :
 - o **via leur information** sur ce thème (avantages/désavantages des différents types de semences, spécificités des semences endogènes et exogènes, etc.) ;
 - o en les incitant à participer aux **bourses de semences paysannes**, à s'insérer dans les **réseaux de semences paysannes**, etc. ;
 - o **en appuyant les initiatives locales de production de semences**. Plusieurs éléments sont à prendre en compte à ce niveau :
 - La production de semences semble être un processus complexe qui nécessite une grande maîtrise technique. Il faut néanmoins se rappeler que les paysans ont produit leurs propres semences pendant très longtemps. Les techniques de production des semences semblent surtout complexes du fait qu'on ne les connaît pas, mais elles sont à la portée de tout paysan qui a la motivation pour le faire.
 - Recommencer à produire ses propres semences est un grand facteur de fierté pour les paysans. Les paysans qui produisent des semences de qualité doivent être valorisés dans leur milieu, par exemple dans le cadre de foires des savoirs.
 - La mise en réseau des paysans est importante en matière de production de semences, notamment du fait de considérations techniques (pollinisations croisées, rythme de production bisannuel,...) qui ne permettent pas à un paysan de produire lui-même l'ensemble des semences dont il a besoin. Pour disposer de façon continue dans une région donnée de semences de qualité, il est donc nécessaire de travailler avec des paysans qui s'inscrivent dans un réseau de producteurs semenciers.
 - La mise en réseau est également importante pour l'échange de semences. Il faut encourager les paysans à participer à des foires locales et régionales d'échanges de semences, où ils pourront récupérer des semences qui leurs sont conseillées par leurs pairs pour les tester.
 - Les liens avec la recherche doivent être facilités. Il est intéressant d'amener les techniciens de la recherche à accompagner et conseiller les paysans dans leurs expérimentations pour la production de semences, d'autant que ces techniciens maîtrisent généralement bien ces techniques. Il faut toutefois amener les chercheurs sur le terrain pour qu'ils inscrivent leur travail dans les réalités des paysans et non plus l'inverse.
- La promotion par Iles de Paix de semences paysannes amène à faire évoluer nos **pratiques en matière de suivi-évaluation**, dans le sens de moins d'accent sur les rendements pour mettre davantage le focus sur les améliorations apportées par ces semences paysannes (par exemple la diminution des coûts d'achats de semences, l'augmentation de la diversité des variétés cultivées, etc.). (voir également *infra* – Balise n°10)

⁹ Pour plus d'informations, voir <http://www.semencespaysannes.org/bdf/bip/fiche-bip-17.html>

➤ **Balise 8 – Agroécologie et dimension transversale « genre »**

L'évolution des pratiques agricoles vers une approche agroécologique présente un intérêt spécifique en matière de genre, et ce à plusieurs niveaux :

- Les femmes ont encore moins que les hommes accès aux intrants, et les terres qu'elles exploitent en propre sont généralement plus ingrates. Ceci rehausse l'intérêt que représentent pour elles les techniques de gestion de la fertilité des sols limitant le recours aux intrants externes, techniques qui occupent une place de choix dans les techniques agroécologiques ;
- L'agroécologie revalorise l'agriculteur et lui permet de retrouver une fierté. C'est un effet qui profitera particulièrement aux femmes, vu la place importante qu'elles occupent dans l'activité agricole ;
- La diversification des activités dans les systèmes agroécologiques crée bien souvent de nouvelles opportunités de revenus pour les femmes.
- L'agroécologie repose sur une approche intégrée des exploitations familiales. Ceci offre une réelle opportunité – une « porte d'entrée » – pour aborder les questions de répartition entre hommes et femmes des rôles, des tâches, des responsabilités, du pouvoir de décision,... et au final les questions d'inégalité de genre.

Par rapport aux pratiques industrielles, les pratiques agricoles agroécologiques sont néanmoins marquées par le fait d'être plus intensives en ressources humaines. Il s'agit d'une dimension à laquelle il est indispensable d'accorder une attention particulière, au risque d'encore accroître la charge de travail qui pèse sur les femmes. L'attention peut se marquer à plusieurs niveaux : au niveau du choix des techniques, bien entendu, mais également au niveau de l'organisation sociale suggérée pour la réalisation des nouveaux aménagements (privilégier les formes d'organisation qui permettent de mobiliser les hommes et qui font appel à la force du travail collectif), au niveau d'activités complémentaires permettant d'alléger la charge de travail des femmes, au niveau des actions de sensibilisation et réflexion sur la répartition des tâches hommes-femmes, etc.

➤ **Balise 9 – Collaborer avec les services de vulgarisation agricole et développer des relations avec les institutions de recherche et de formation agronomique**

L'évolution vers des pratiques agricoles durables qui s'inscrivent dans une approche agroécologique accentue l'intérêt et l'importance de travailler en association avec les **services de vulgarisation agricole**. Ceux-ci sont en effet généralement peu formés au niveau des techniques de production durable. Il est donc important de les conscientiser quant à l'intérêt des pratiques et approches agroécologiques en regard des techniques industrielles et de leur permettre de développer leurs compétences en la matière. Ils seront ainsi plus à même de continuer à soutenir et d'étendre la dynamique insufflée par le programme.

Il est en outre intéressant de développer des relations particulières avec les **institutions de recherche et de formation agronomique**. Plusieurs avantages peuvent y être trouvés : renforcer l'intérêt de ces institutions pour les pratiques agroécologiques, bénéficier de leurs compétences en la matière lorsqu'elles se sont spécialisées dans le domaine, rapprocher les producteurs et les institutions de recherche agronomique afin de soutenir l'innovation et la recherche paysanne, renforcer la légitimité scientifique des expériences agroécologiques menée dans le cadre des programmes IDP et soutenir la diffusion à plus grande échelle de ces expériences, ...

Dans le même ordre d'idée, un appui à des **fermes pilotes** existantes peut permettre de soutenir la diffusion du modèle agroécologique, et contribuer à rapprocher la recherche agronomique et les paysans. Elles constituent un outre un terreau intéressant pour développer la production de semences paysannes.

➤ **Balise 10 – Adapter notre approche en matière de suivi-évaluation**

Jusqu'à présent, les indicateurs utilisés par Iles de Paix afin de suivre les résultats des programmes de développement agricole se sont avant tout intéressés à la dimension économique, et assez peu aux dimensions environnementales et sociales. Par ailleurs, ces indicateurs utilisés par Iles de Paix s'inscrivent dans les approches traditionnelles de mesure de la performance des activités agricole. L'accent est ainsi mis sur le rendement, le revenu à l'hectare ou la productivité du travail, sans prendre en compte les impacts

environnementaux et sociaux de la production. De même, on se concentre sur une spéculation et une parcelle de culture au cours d'un seul cycle de production, plutôt que d'envisager l'ensemble des flux de l'exploitation familiale tout au long de l'année et au fur et à mesure des années. Ces manières de faire présentent un biais en faveur de l'agriculture industrielle, en adoptant une vision non systémique et à court terme.

Afin de **refléter de manière plus correcte la performance de systèmes agroécologiques**, les **indicateurs** utilisés devraient pouvoir :

- Mieux refléter l'ensemble de la production animale et végétale intervenant dans l'ensemble de l'exploitation agricole tout au long de l'année ;
- Mieux prendre en compte l'ensemble des outputs issus de l'exploitation agricole, y inclus ceux qui sont directement réutilisés par celle-ci (par exemple, valoriser l'impact du *gliricidia* en tant qu'engrais vert mais également au niveau de la fourniture de fourrage et de bois de chauffe) ;
- Prendre en compte ce qui est consommé directement par la famille, ainsi que le fait que les produits issus de systèmes agroécologiques présentent des valeurs nutritives plus élevées ;
- Prendre en compte la plus grande résilience des systèmes agroécologiques (meilleure résistance aux chocs climatiques) ainsi que les services écosystémiques qu'ils offrent (qualité et infiltration des eaux, stockage de carbone, etc.) ;
- Prendre en compte les impacts sociaux des systèmes agroécologiques : création d'emplois, réduction de l'endettement des producteurs, etc.

La promotion de systèmes agricoles durables par Iles de Paix amène donc à devoir revoir les indicateurs que nous utilisons habituellement pour mesurer la performance d'une exploitation agricole, afin de pouvoir intégrer davantage les dimensions environnementales et sociales et mieux prendre en compte l'ensemble des outputs et services offerts par les exploitations familiales soutenues dans leur transition vers l'agroécologie.

Pouvoir refléter ces différentes facettes au sein de nos dispositifs de suivi-évaluation augmentera vraisemblablement la complexité du dispositif, et il conviendra de faire preuve de réalisme quant à la diversité des éléments que l'on intégrera. L'utilisation d'indices composites ou d'outils de représentation graphique tels que les radars est une voie à explorer. L'UPAS a un rôle important à jouer pour appuyer les équipes dans cette évolution de nos pratiques de suivi-évaluation, notamment par son travail de veille documentaire.

3. Une réflexion à poursuivre

Les 10 balises pour la promotion d'un modèle de production agricole durable chez Iles de Paix qui ont été définies sont destinées à évoluer et à être complétées au fur et à mesure des apprentissages issus de l'expérience de terrain et de la poursuite des réflexions.

Certaines réflexions ont ainsi été faites au cours des échanges sur la prise en compte de la dimension environnementale dans les interventions d'Iles de Paix, mais sans qu'elles soient suffisamment abouties pour pouvoir être formulées sous forme d'une véritable balise. On peut particulièrement relever plusieurs réflexions ayant trait à la transition agroécologique :

- Les difficultés engendrées par le fait que la durée de la transition dépasse celle des programmes ;
- Les difficultés engagées par la lenteur avec laquelle des résultats peuvent être atteints en matière de transition agroécologique alors que, d'une part, les producteurs sont en situation de vulnérabilité et que, d'autre part, les bailleurs attendent des résultats rapides ;
- La gestion et la couverture des risques que la transition fait courir aux producteurs, et notamment le questionnement sur la compensation des éventuelles pertes de productivité encourues par les producteurs durant la période de transition ;

De même, l'élaboration de la note stratégique a mis au jour le fait qu'il serait intéressant d'approfondir notre conception de la dimension sociale de la durabilité.

Tout ceci fera l'objet d'échanges ultérieurs au sein des équipes d'Iles de Paix.



Iles de Paix

Agriculture familiale durable et alimentation responsable : *Balises pour la promotion d'un modèle de production agricole durable*

(Version 1.0 approuvée par le CA d'IDP le 02.05.2017)

Résumé exécutif

En décembre 2015, Iles de Paix s'est donné pour mission spécifique de contribuer à la promotion de l'agriculture familiale durable et l'alimentation responsable. Dans cette perspective, Iles de Paix développe plusieurs axes d'action dont le soutien aux activités agricoles des familles bénéficiaires dans un souci de durabilité économique, sociale et environnementale. Il existe cependant diverses interprétations possibles quant à la notion d'agriculture durable. Cette note a pour but de fournir aux équipes d'Iles de Paix et à leurs partenaires une série de balises afin d'orienter leur action en la matière. Le modèle promu s'inscrit dans la ligne de l'agroécologie, mais de façon non dogmatique et en la considérant comme un idéal.

- ✓ **Balise n°1** : Iles de Paix appréhende la notion de durabilité dans ses 3 dimensions, et cherche un équilibre d'ensemble entre les dimensions économiques, environnementales et sociales.
- ✓ **Balise n°2** : Iles de Paix combine une approche intégrée du système productif des familles avec une approche orientée vers le marché. Les exploitations familiales sont appréhendées dans leur globalité, tout en développant des actions ciblées sur la consolidation de quelques spéculations qui bénéficient de bons débouchés commerciaux.
- ✓ **Balise n°3** – L'accompagnement des familles bénéficiaires leur permet de définir la vision qu'elles ont du futur de leur exploitation familiale agroécologique, ainsi que les différentes étapes à mettre en œuvre pour assurer la transformation progressive de leur exploitation. Cette transformation progressive s'inscrit dans une approche « pas à pas », qui permet d'adapter le rythme de transition à leurs capacités et ressources.
- ✓ **Balise n°4** – Iles de Paix soutient la formation/vulgarisation agricole, dans une approche qui accorde une large place à l'auto-expérimentation. Un suivi individualisé des familles bénéficiaires est assuré, de manière à accompagner le passage entre la formation et la mise en pratique, et une attention importante est accordée à la diffusion des expériences (essaimage).
- ✓ **Balise n°5** – Iles de Paix suscite et dynamise l'innovation et la recherche paysanne, qui jouent un rôle fondamental dans la transition agroécologique.
- ✓ **Balise n°6** – Iles de Paix adopte une position non-dogmatique en matière d'utilisation de produits chimiques, et inscrit son action dans une logique de transition ayant comme objectif ultime que les producteurs appuyés puissent au maximum se passer de ces produits.
- ✓ **Balise n°7** – Iles de Paix accorde une attention importante à la question des semences. Les équipes en charge des programmes développent une expertise en la matière, et Iles de Paix soutient les paysans dans la voie de leur autonomie semencière. Iles de Paix n'adopte néanmoins pas de position manichéenne qui opposerait semences paysannes et semences améliorées.
- ✓ **Balise n°8** – Iles de Paix accorde une attention particulière à la dimension genre lors de la transition agroécologique, et profite de la transition agroécologique pour agir en faveur de la réduction des inégalités de genre.
- ✓ **Balise n°9** – Iles de Paix favorise la collaboration avec les services de vulgarisation agricole et cherche à développer des relations avec les institutions de recherche et de formation agronomique dans l'optique de promouvoir la diffusion des pratiques agroécologiques.
- **Balise n°10** – Iles de Paix adopte des pratiques en matière de suivi-évaluation permettant de refléter l'ensemble des dimensions de la durabilité, ainsi que le caractère intégré des exploitations familiales agroécologiques.